



Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique **BASSE VALLÉE DE LA FECHT**



aappmabassevalleedelafecht@gmail.com



facebook.com/aappmabvf



aappmabvf.fr

Siège social : 3 rue des Lilas 68230 WIHR AU VAL • Inscrit au registre des Associations au tribunal d'Instance de Colmar sous N°XXXVI-28 le 29 août 1994

Extrait du procès-verbal d'Assemblée Générale de l'AAPPMA

Extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale des membres de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de « Basse Vallée de la Fecht » qui s'est déroulée le 09 janvier 2024, à 19 heures.

1. Election complémentaire du Conseil d'Administration

Suite à la démission de Frédéric Vix, trésorier, et parce qu'il restait pas places vacantes au Conseil d'administration et conformément aux instructions ministérielles et aux dispositions statutaires, il a été procédé à l'élection complémentaire des membres du Conseil d'Administration par les membres actifs présents, qui ont désignés à la majorité relative des membres présents et à bulletins secrets, pour la période allant du 09 janvier 2024 au 31 décembre 2026 :

- M Martin Braun, 14 rue Saint Grégoire 68140 MUNSTER
- M Giovanni Guillaume, 15 route des Basses Huttes 68370 ORBEY
- M Mathieu Tannacher, 4 rue des poilus 68040 INGERSHEIM
- M Ywen Namokel, 26 rue du chêne, 68000 COLMAR

Ces membres, viendront compléter le Conseil d'Administration déjà élu.

2. Modifications statutaires – arrêté du 02 juin 2023

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AAPPMA BVF adopte les statuts qui lui étaient soumis conformément à l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié par l'arrêté du 02 juin 2023, fixant les statuts types des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique.

3. Changement de siège

Après avoir délibéré, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AAPPMA BVF valide le transfert du siège.

A noter que l'AAPPMA sera désormais sise à l'adresse suivante : 3 rue des Lilas 68230 WIHR AU VAL Les statuts sont modifiés en conséquence.

Fait à Wihr-au-Val, le 09 janvier 2024.

M Julien KAUFFMANN

Président

M Hippolyte BURKHART-UHLEN

Secrétaire